

Invité au «Conseil de la paix» de Donald Trump, Berne réserve sa réponse

GAZA Les parlementaires se montrent prudents quant à une participation suisse à l'instrument de Donald Trump pour contourner l'ONU. Si, à droite, on est prêt à examiner toute proposition de paix, c'est un refus net à gauche

FREDÉRIC KOLLER

La liste des invités n'a pas été rendue publique, mais la Suisse a confirmé avoir été sollicitée par Donald Trump pour rejoindre son «Conseil de paix» (Board of Peace). Il s'agit d'un instrument présenté comme s'inscrivant dans le «plan de paix» pour mettre fin à la guerre à Gaza, où se maintient un fragile cessez-le-feu depuis octobre dernier. «La Suisse est, par principe, ouverte aux initiatives visant à promouvoir la paix», indique le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), qui précise «analyser attentivement la proposition et mener des échanges avec

les parties concernées afin d'arrêter sa position».

Parmi la vingtaine de pays qui ont communiqué avoir reçu l'invitation, seuls le Maroc et la Hongrie ont indiqué vouloir devenir des membres fondateurs, ce qui implique un ticket d'entrée d'un milliard de dollars. L'Arménie se déclare aussi ouverte à participer.

«Si cette proposition nous aide à régler le conflit, volontiers»

PIERRE-ANDRÉ PAGE,
CONSEILLER NATIONAL (UDC/FR)

Seules la France et l'Ukraine ont décliné. Kiev ne se voyant pas siéger aux côtés de la Russie. Cette dernière, comme la Biélorussie ou la Chine, a en effet été sollici-

tée. Tout comme la Suisse, et la plupart des autres pays, elle réserve sa réponse dans l'attente de plus de précisions.

Respect de la Charte de l'ONU

Faut-il que la Suisse se joigne à l'initiative de Donald Trump à Gaza? «Si cette proposition nous aide à régler le conflit, volontiers, répond le conseiller national UDC Pierre-André Page. Il faudra bien sûr analyser les enjeux financiers et attendre la position du Conseil fédéral. Il faut aussi tenir compte du respect de nos accords internationaux et analyser les compétences du parlement en la matière.»

Son collègue du Conseil national, le député PLR Damien Cottier souligne également la nécessité d'examiner les détails de ce projet et d'en discuter avec les parties prenantes. «La participation de notre pays devrait être décidée sur la base de cet examen factuel,

explique-t-il. Il sera prépondérant de voir si ce Conseil est en accord avec les valeurs que défend notre pays, notamment son attachement au droit international et aux principes de la Charte des Nations unies.»

«Il ne s'agit pas d'une contribution à la paix, mais d'un instrument dangereux»

LISA MAZZONE,
PRÉSIDENTE DES VERT-E-S

A ce stade, la gauche exclut toute participation. «Il s'agit d'une nouvelle tentative de Trump de saper l'ordre juridique et politique international, qui s'inscrit contre les fondements démocratiques de

celui-ci, estime Cédric Wermuth, président du Parti socialiste suisse. La Suisse doit s'engager en faveur de la paix, mais pas à n'importe quel prix et pas dans un format flou et politiquement discutable. Il est essentiel qu'un tel processus soit conforme au droit international, crédible, soutenu par l'ONU et axé sur la protection des personnes. Sans ces conditions, une participation ne serait pas dans l'intérêt de la Suisse et ne serait pas conforme à une politique de paix durable.»

Un document de huit pages

Le ton est encore plus ferme du côté de Lisa Mazzone, présidente des Vert-e-s: «Il ne s'agit pas d'une contribution à la paix, mais d'un instrument dangereux du président autoritaire Trump pour son projet impérialiste auquel il compte bien associer le criminel de guerre Poutine.» Selon elle, il est temps pour la Suisse de choisir son camp: «Celui du droit international qui est un fondement de

notre sécurité, de notre stabilité et de nos valeurs. Le Conseil fédéral doit faire front contre les projets coloniaux de Trump en Amérique latine et au Groenland.»

Le document de huit pages transmis aux chancelleries, selon l'AFP, décrit le «Conseil de paix» comme une alternative à l'ONU et aurait vocation «à promouvoir la stabilité, à rétablir une gouvernance fiable et légitime, et à garantir une paix durable dans les régions touchées ou menacées par des conflits». Donald Trump en serait le président tout-puissant et seul membre à détenir un droit de veto.

Le DFAE rappelle qu'en novembre dernier le Conseil fédéral s'est prononcé en faveur de mesures concrètes pour soutenir la mise en œuvre du «Gaza Peace Plan for peace in the Middle East» présenté par les Etats-Unis. Trois domaines sont prioritaires: l'aide humanitaire, le renforcement des institutions palestiniennes et la promotion de la stabilité régionale. ■